

Economie | « Le plan de relance est en marche » selon Eric Lombard DG de la Caisse des Dépôts



Quel va être le rôle de la Caisse des Dépôts dans le cadre du plan de relance économique de 100 milliards d'euros lancé par l'État pendant la crise sanitaire ? Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, et Patrick Martinez, directeur régional de la Banque des Territoires ont pris la parole à Bordeaux ce mercredi. Au delà de la mission d'intérêt général que porte la Caisse des Dépôts et sa filiale, les deux hommes, accompagnés de la députée Sophie Errante, présidente de la commission de surveillance de la Caisse des Dépôts, ont dévoilé les premiers contours de l'action de l'organisme dans le plan de relance, tout en donnant des exemples régionaux concrets de cette mobilisation.

« Si nous arrivons à utiliser correctement les millions et milliards dont nous disposons, beaucoup de choses changeraient ». Par ces mots, Sophie Errante, présidente de la commission de surveillance de la Caisse des Dépôts, s'adresse aux détracteurs du plan de relance économique, ceux qui estiment que les cent milliards débloqués par l'État ne suffisent pas.

Chaque région dispose de sa déclinaison du plan de relance, comme le Fonds régional de solidarité et de proximité pour la Nouvelle Aquitaine. Au total, la Caisse des Dépôts participe au plan de relance à hauteur de 26 milliards d'euros de fonds propres au niveau national. L'institution annonce également articuler son action sur quatre axes : le logement, la transition énergétique, l'eau et les politiques sociales. La Nouvelle-Aquitaine ne dispose pas d'une enveloppe précise, mais pour Éric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, « il y a de fortes chances que cette région bénéficie d'une part importante de ces fonds ».

Cinq partenariats signés

Dans le cadre du plan de relance, la Caisse des Dépôts et sa filiale, la Banque des Territoires, « vont mener des actions complémentaires pour aider le tissu économique local », affirme Patrick Martinez, directeur régional de la Banque des territoires. La Caisse des Dépôts a signé ce mercredi cinq conventions partenariales avec le bailleur social Domofrance et l'Union Régionale HLM sur le volet logement, et le Grand Port Maritime de Bordeaux sur le volet environnement et tourisme.

Par ailleurs, la Caisse des Dépôts a accordé un « aquaprêt » de 5,4 millions d'euros à la Mairie de Hourtin (33) pour lui

permettre de remplacer ses installations d'eau – canalisations, tuyaux et stations d'épuration – et a également acté le financement de 10 millions d'euros de titres participatifs pour renforcer les fonds propres d'XL Habitat, office public du logement des Landes.

Une « première pierre » posée

Eric Lombard s'est longtemps exprimé sur le volet environnement de l'action de la Caisse des Dépôts. Il s'est rendu ce mercredi matin sur le chantier de la future centrale solaire de Labarde, à Bordeaux – à côté du Stade Matmut Atlantique –, installée sur l'ancienne décharge à ciel ouvert du même nom, pour poser le premier panneau du parc photovoltaïque. Ce parc sera la plus grande centrale photovoltaïque d'Europe en milieu urbain. « Ce qui a été fait sur cet espace de 60 hectares est formidable se réjouit Eric Lombard. L'entreprise qui porte le projet (*JP Énergie Environnement, NDLR*) a posé des panneaux solaires sur ce sol pollué – les déchets ont été enfouis sous un couvercle étanche – qui ne pouvait plus devenir un espace agricole ou des logements ».



Le parc

solaire de Labarde à mi-travaux. ©JPee

Depuis 2019, la Banque des Territoires est actionnaire de tous les projets de l'entreprise JP Énergie Environnement (JPee), spécialisée dans l'installation de parcs solaires, à hauteur de 49%. La centrale solaire de Labarde, étalée sur 60 hectares, produira à terme, l'équivalent de la consommation de 70 000 foyers bordelais, hors chauffage. « L'électricité produite par le parc de Labarde sera facturée 65 euros du MégaWatt, précise Jean-Louis Nass, Président de JPee. Au début de l'énergie solaire, les consommateurs payaient 600 euros du MégaWatt et actuellement, l'EPR anglais coûte environ 115 euros du MégaWatt ». La première tranche du parc solaire de Labarde sera opérationnelle en janvier prochain, avant une ouverture à 100 % prévue pour octobre 2021. La société JPee, basée en Normandie, annonce également ouvrir une agence à Pessac pour développer son activité en Nouvelle-Aquitaine.

Yoan Denéchau

Crédit Photo : YD

Publié sur aqui.fr le 24/09/2020

[Url de cet article](#)